

Administration du pétrole—Loi

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

Le vice-président: A l'ordre, je vous prie. La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier le bill C-32. Lorsque le comité a suspendu sa séance à 5 heures, l'article 2 du bill était à l'étude. Le député d'Edmonton-Strathcona a la parole.

M. Roche: Monsieur le président, je suis gré au ministre d'être revenu. Je sais qu'il a d'autres réunions ce soir. Je vais lui poser une ou deux questions. Je n'ai pas l'intention de récapituler ce que j'ai dit avant souper, mais je vais résumer ce que, à mon avis, les Canadiens attendent du gouvernement fédéral et de son projet de loi sur le pétrole visant à faire progresser notre pays. Nous voulons des lois qui ne changent pas pour un caprice. Nous voulons des lois sur lesquelles nous pouvons toujours compter.

Nous voulons pouvoir compter sur des perspectives de prospection et de développement qui soient prévisibles dans des limites raisonnables. Ces conditions sont loin d'exister au Canada aujourd'hui. Je pourrais peut-être résumer les sentiments des Albertains. Le ministre sait que j'ai essayé de montrer que la mesure a des avantages et des inconvénients en me plaçant d'abord du point de vue plus vaste du pays, avant de le faire du point de vue de l'Alberta.

Je passe maintenant au point de vue de l'Alberta qui, je crois, correspond aux idées que j'ai exprimées avant le souper. Je cite quelques paragraphes d'un article du *Journal d'Edmonton* pour donner au ministre une idée du sentiment qu'inspire la situation actuelle en Alberta et que ces paragraphes décrivent bien:

Devant l'ironie de la situation, on comprend facilement l'indignation du premier ministre de l'Alberta. De toute évidence, la logique n'a pas beaucoup de place dans la formulation des politiques fédérales de l'énergie, qui ont l'aspect louche de structures érigées à la hâte, conçues pour répondre à des intérêts politiques immédiats.

Aux termes du nouveau budget fédéral, les redevances provinciales payées par les sociétés pétrolières ne seront plus admises comme frais d'exploitation déductibles. L'été dernier, M. Lougheed a mis le gouvernement fédéral en garde contre pareille mesure en alléguant que cette façon d'agir «détruirait la confiance et la force de l'industrie pétrolière au Canada».

Cependant, le gouvernement fédéral semble avoir adopté une attitude qui vise à expulser complètement l'industrie pétrolière du domaine de la prospection. On s'inquiète beaucoup de la situation en Alberta. J'aimerais maintenant relever une objection bien précise dans un discours de l'honorable Don Getty, ministre des Affaires intergouvernementales de la province d'Alberta, qui a pris part aux négociations avec le gouvernement fédéral et qui est très modéré, non seulement dans ses opinions, mais dans la façon dont il les exprime.

Après avoir lu un bref extrait du discours prononcé par M. Getty, mardi soir, à Edmonton, je demanderai au ministre de répondre aux accusations contenues dans ce discours public au sujet des façons dont le gouvernement fédéral a fait délibérément obstacle à l'expansion de l'industrie pétrolière en Alberta par sa façon d'agir et son refus de consulter les provinces. Inutile de revenir encore une fois sur toutes les conférences, les accords, les réunions et les formalités.

Voyons plutôt comment M. Getty s'est exprimé avec beaucoup d'éloquence sur le sujet. Il a déclaré que le

[L'Orateur suppléant (M^{me} Morin).]

gouvernement fédéral avait pris sept mesures depuis 18 mois. La première est la suivante:

Le gouvernement fédéral libéral tient tellement à ce que le centre du Canada conserve son pouvoir et il compte tellement sur ce pouvoir qu'il ne saurait tolérer qu'un domaine aussi important que le pétrole et le gaz lui échappe.

Je rappelle au ministre que je cite les paroles de M. Getty, selon qui l'attitude du gouvernement fédéral consiste à ne pas consulter les provinces et à vouloir dominer toutes les discussions qu'il organise. La deuxième mesure mentionnée par M. Getty est la suivante:

Le gouvernement a signalé à l'Alberta que, quelle que soit la valeur du pétrole sur le marché international, elle ne peut le vendre aux Canadiens des provinces centrales aux prix internationaux. Elle devra continuer à acheter les produits du centre du Canada aux prix internationaux et même plus cher, mais au nom du Canada, elle devra y vendre son pétrole beaucoup moins cher. Pourquoi? Pour le bien des pauvres malheureux qui habitent au centre du Canada.

● (2010)

Dans son analyse, M. Getty mentionnait, en troisième lieu, qu'on avait dit à l'Alberta qu'elle ne pourrait même pas vendre du pétrole aux étrangers au prix mondial même si ces gens étaient prêts à payer ce prix. Selon cette philosophie, l'Alberta n'a pas le droit de le faire, car le centre du Canada a besoin du milliard et demi de dollars.

Et voici la quatrième mesure. Pour parer aux urgences, le gouvernement fédéral établit une loi sur l'administration du pétrole qui l'autorisera à fixer le prix du pétrole. Il dit également aux Albertains à qui et quand ils doivent vendre leur pétrole. C'est encore dans le but de protéger le centre du Canada, du moins est-ce ce que l'on nous dit en Alberta. M. Getty estime qu'on commet là un vol qualifié sous le prétexte d'une pénurie éventuelle.

Et voici la cinquième mesure. Nous pourrions avoir une industrie pétrochimique en Alberta, mais seulement après qu'on en ait établi une en Ontario, qui serait une société fédérale de la Couronne ayant obtenu l'assurance d'être approvisionnée en pétrole à des prix de faveur pour lui permettre de faire concurrence à l'industrie pétrochimique que nous essayons d'implanter dans notre province. Tout cela parce que le centre du Canada a besoin d'emplois.

Sixième mesure: le gouvernement fédéral envie les ressources naturelles des provinces qui commencent à prendre une grande valeur. Il aimerait obtenir une plus grande part du gâteau. Il se sert donc de son budget non seulement pour obtenir plus d'argent de la vente de nos ressources, mais aussi pour nous empêcher de fixer nos prix. Il dit à l'Alberta: «Si vous ne jouez pas le jeu, si vous ne donnez pas une plus grosse part à Ottawa, nous tuerons votre industrie.»

Septième mesure: il n'y a plus de pénurie grave de pétrole. La crise a cessé à la fin de l'hiver dernier. Il n'y en a pas pour le moment. Pourtant, le gouvernement veut non seulement faire adopter la loi sur l'administration du pétrole qui contrôle le prix et la répartition du pétrole, mais il a décidé de l'étendre, afin de pouvoir contrôler également le prix du gaz naturel et décider aussi à qui il peut être vendu. L'Alberta ne pourra plus utiliser ses ressources comme monnaie d'échange pour obtenir un meilleur traitement au sein de la Confédération. Le centre du Canada déclare: «Nous savons bien que vous n'aimerez pas cela, mais nous le faisons pour le bien du Canada.»

C'est dans cet esprit que le gouvernement fédéral a abordé la tâche de légiférer sur le pétrole. Je pose ces questions au ministre lui demandant de répondre publiquement à M. Getty. Nous devons dire que l'opinion en Alberta est compatible avec l'intérêt national, les res-